

Mardi 9 décembre 2025 – 18h30

Conseil communautaire

- Liste des présents et des pouvoirs
- Secrétaire de séance : Commune de Saint Philbert de Grand Lieu
- Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 23 septembre 2025
- Compte-rendu des décisions prises par le Bureau et le Président dans le cadre de leurs délégations

Administration générale

Modification statutaire de Territoire d'Energie 44

- Autorisation à approuver les nouveaux statuts de Territoire Energie 44, pour garantir l'accès à un service de l'énergie de qualité pour tous



Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire

- **Rapport sur la mise en place d'actions** suite au rapport d'observations définitives du 20 novembre 2024, qui confirmait la **bonne gestion de la collectivité** et faisait état de **9 recommandations**
- **Rapport sur la Sobriété foncière en Région Pays de La Loire**



Environnement

Territoire Engagé pour la Nature : candidature pour 2026 - 2028

En quoi consiste le programme TEN ?

- Intégrer concrètement la **préservation de la biodiversité** aux politiques publiques menées sur le territoire
- Développer des stratégies **adaptées aux réalités locales**, à travers un **plan d'actions décliné sur 3 ans**
- Avec un **accompagnement technique** assuré par le Collectif régional de la biodiversité

➤ **Grand Lieu Communauté a obtenu la reconnaissance Territoire Engagé pour la Nature en 2022**



2022 – 2025 : Un vaste programme d'actions en faveur de la biodiversité sur le territoire

- **Une démarche territoriale partagée, grâce à un travail partenarial fort avec l'ensemble des communes et Grand Lieu Communauté**
- **Une quarantaine d'actions menées** autour des enjeux de la biodiversité :
 - **16 actions de sensibilisation des publics** à la préservation de la faune et flore locale
 - **Inventaires** dans le cadre de révision de PLU communaux
 - Création de **refuges LPO** sur le territoire
 - **Plantations de haies** et préservation des **mares**
 - Des aménagements durables pour les **sites remarquables** du territoire



Pourquoi renouveler la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » ?

- Mise en œuvre d'un programme d'actions aux ambitions renforcées et concrètes pour les 3 prochaines années, en s'appuyant sur la réussite du 1^{er} programme
- Réaffirmer la mobilisation des acteurs locaux en transversalité, grâce à une instance partenariale collégiale : le Comité des Transitions
- Prise en compte de nouveaux sujets pour poursuivre la préservation du patrimoine naturel de Grand Lieu et de sa riche biodiversité
- Des actions pleinement portées et financées par les 9 communes et Grand Lieu Communauté pour le territoire

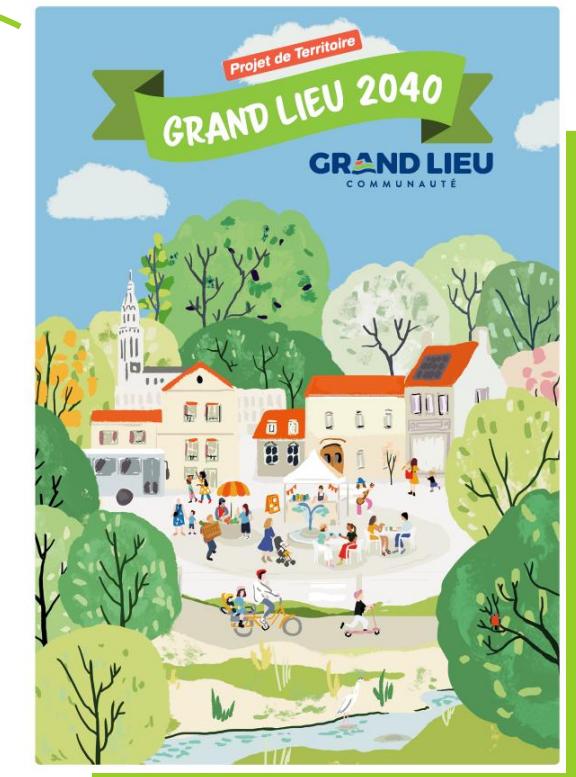


Un 2^{ème} programme qui s'inscrit pleinement dans les ambitions du Projet de Territoire Grand Lieu 2040

- De nouvelles propositions travaillées collectivement, avec le Comité Consultatif de Grand Lieu
- Avis favorable du Comité Consultatif le 9 novembre



- Axe 2 - Une nature protégée, visible et valorisée
 - ✓ Protéger et valoriser les ressources naturelles (eau, sols, biodiversité)
 - ✓ Déployer des solutions concrètes de gestion durable de l'eau
 - ✓ Renaturer les centre-bourg et les espaces urbanisés
 - ✓ Sensibiliser et éduquer à la nature dès le plus jeune âge



Les priorités à venir pour le territoire pour 2026 - 2028 :

- **Sensibiliser tous les publics** à la préservation de la biodiversité locale (scolaires, grand public, collectivités)
- Restaurer et valoriser le patrimoine naturel du **bocage et des milieux humides**
- Préserver et optimiser la gestion de la **ressource en eau**
- Revitaliser les **espaces verts** et les **espaces naturels** grâce à des aménagements adaptés dans les communes



Aménagement

Voirie - Parc d'Activités de Viais (Pont Saint Martin)

- Approbation du classement de la « rue des Landes de Viais » en voirie d'intérêt communautaire



Répartition de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur le territoire de Grand Lieu

- **Une territorialisation en cohérence avec les orientations du futur SCoT du Pays de Retz :**
objectif de réduction de la consommation de - 50% pour Grand Lieu
- **Une enveloppe dédiée au développement économique du territoire de 49 hectares**
- **Une répartition solidaire entre les communes permettant à chacune de mettre en œuvre son projet de territoire et son PLU / futur PLU**



Répartition de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur le territoire de Grand Lieu :

Commune	Consommation ENAF 2011-2020	Consommation ENAF autorisée 2021-2030 = -50%	Répartition communale de l'enveloppe économique mutualisée	Consommation communale ENAF autorisée jusqu'en 2030 hors éco (habitat + équipements)	Projets déjà autorisés 21/08/2021-01/07/2025 (habitat + équipements)	Projets déjà autorisés 21/08/2021-01/07/2025 (éco)	Solde consommation communale ENAF autorisée jusqu'en 2030 (habitat + éco)	Taux de réduction de consommation communale d'ENAF
Le Bignon	30,80	15,40	10,17	10,02	6,91	6,05	7,22	-34%
La Chevrolière	62,09	31,05	6,63	20,21	2,29	2,77	21,78	-57%
Geneston	11,46	5,73	7,00	6,48	4,27	0,00	9,21	18%
La Limouzinière	14,79	7,40	3,77	4,85	2,81	3,77	2,04	-42%
Montbert	39,99	19,99	0,00	13,08	1,33	0,00	11,75	-67%
Pont Saint Martin	47,22	23,61	11,50	15,46	4,19	0,00	22,77	-43%
Saint Colomban	23,47	11,74	0,00	7,79	0,58	0,00	7,21	-67%
Saint Lumine de Coutais	14,95	7,47	0,00	4,92	0,76	0,00	4,16	-67%
Saint Philbert de Grand Lieu	55,39	27,70	10,00	18,21	2,88	0,00	25,33	-49%
Grand Lieu Communauté	300,17	150,09	49,07	101,02	26,02	12,59	111,48	-50%

Finances et mutualisation

Finances et mutualisation

- Autorisation de programme/crédit de paiement pour la rénovation de la voirie d'intérêt communautaire « VC9 » à La Chevrolière
- Approbation des décisions modificatives budgétaires de fin d'exercice
- Prise en compte des créances éteintes et admissions en non-valeurs

Budget annexe déchets ménagers et assimilés

- Admissions en non valeurs 6 322,95€
- Créances éteintes 855,05€



Finances et mutualisation

- **Versement d'une subvention d'avance pour le budget annexe de l'Office de Tourisme avant le vote du budget 2026 : 180 570 €**
- **Autorisation de paiement des dépenses avant le vote du budget 2026**

	Crédits inscrits en investissement au budget 2025	Montant pouvant être engagé avant le vote du budget 2026
Budget principal	7 076 602 €	1 700 000 €
Budget annexe Déchets Ménagers et assimilés	403 504 €	100 000 €
Budget annexe Equipements aquatiques	841 651 €	200 000 €
Budget annexe Office de tourisme	201 005 €	50 000 €
Budget annexe Assainissement collectif	3 956 140 €	950 000 €
Budget annexe SPANC	2 000 €	500 €

Fonds de Solidarité Territoriale

La commune de Saint Lumine de Coutais sollicite un fonds de solidarité territoriale :

- 250 000 € pour son projet de construction d'une médiathèque



Fonds de concours

La commune de Saint Colomban sollicite un fonds de concours :

- 96 924€ pour son projet de création d'un espace commercial



Attractivité

Convention de coopération entre Grand Lieu Communauté et la Mission Locale du Vignoble

- Autorisation intégrer la commune de Pont Saint Martin à la convention de partenariat puriannuelle signée entre Grand Lieu Communauté et la Mission Locale du Vignoble Nantais



Extension du Parc d'Activités de Vias (« Vias Sud »)

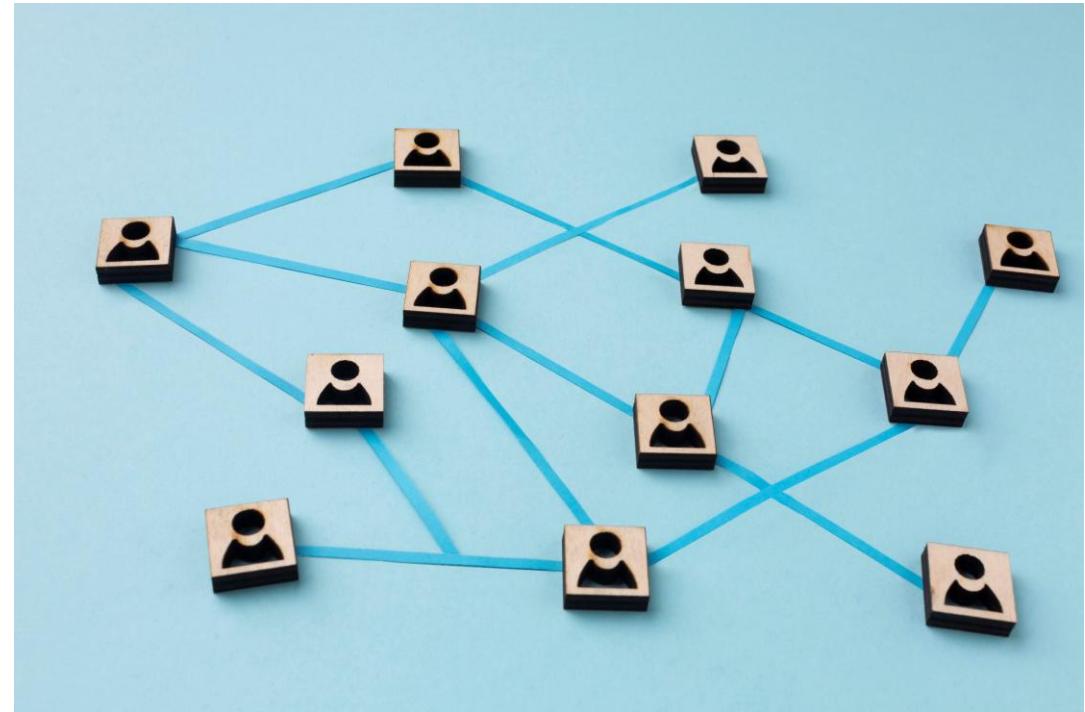
- Approbation du changement de zonage lié à la modification du PLU de la commune de Pont Saint Martin
- Autorisation à finaliser les acquisitions de terrain concernées, pour l'extension du Parc d'Activités de Vias



Ressources Humaines

Ressources Humaines

- Instauration d'une participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque santé
- Modification du tableau des effectifs



Informations

Calendrier des prochaines réunions

2025				
Décembre 2025	Mardi 16	18h00	BUREAU	Salle de réunion - 1 ^{er} étage
2026				
Janvier 2026	Dimanche 4	11h00	VŒUX – LA LIMOUZINIÈRE	Salle Henri IV
	Vendredi 9	19h30	VŒUX – SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU	Salle des Marais
	Vendredi 9	19h30	VŒUX – PONT SAINT MARTIN	Salle Origami
	Samedi 10	10h00	VŒUX – LE BIGNON	Salle Polyvalente
	Samedi 10	10h30	VŒUX – LA CHEVROLIERE	Grand Lieu
	Samedi 10	10h45	VŒUX – SAINT COLOMBAN	Salle des Mauves
	Samedi 10	16h00	VŒUX – MONTBERT	Salle des Fêtes
	Samedi 10	18h00	VŒUX – GENESTON	Salle La Charmille
	Mardi 13	17h00	BUREAU	Salle de réunion – 1 ^{er} étage
	Mardi 13	19h00	VŒUX AUX ACTEURS ECONOMIQUES ET TOURISTIQUES	Salle du Conseil
	Samedi 17	10h30	VŒUX – SAINT LUMINE DE COUTAIS	Salle des Fêtes
	Mardi 20	18h00	COMITE DES TRANSITIONS	Salle du Conseil
	Mardi 27	18h30	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Salle du Conseil